



www.mairie-chatel.com

## La Mairie de CHÂTEL recrute un/une : CONDUCTEUR NAVETTE SCOLAIRE (H/F)



Vous souhaitez trouver un complément d'activité / de retraite qui porte un sens ? Vous cherchez un métier portant une réelle utilité publique en ce qu'elle participe à l'amélioration de la vie quotidienne des citoyens de la Vallée.

La Commune de Châtel vous offre la possibilité de participer à la vie d'une station village animée et vivante en rejoignant les agents de la Mairie de Châtel.

### Tentez cette aventure et postulez

#### MODALITÉS DU CONTRAT

**Date souhaitée début de contrat :** dès que possible

**Temps de travail :** 504 heures annualisées à raison de 14h par semaines scolaires

Possibilité de temps complet si d'autres missions diverses sont exercées

**Emploi permanent :** oui

**Catégorie et cadre d'emploi :** C

**Lieu de travail :** Mairie de Châtel

**Pour qui :** Titulaire de la fonction publique ou contractuel de 1 an (renouvelable)

#### QUI SOMMES-NOUS ?

La station est située au cœur d'un des plus vastes domaines skiables d'Europe, Les Portes du Soleil. Elle rassemble 600 Km de glisse, 208 remontées mécaniques et 12 stations franco-suisse. Ce domaine skiable a participé à la renommée de la collectivité et attire de plus en plus de monde. De plus, étant à proximité de la SUISSE, la commune est riche en histoire.



82 agents



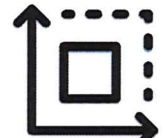
1 219 habitants  
à l'année



Station surclassée  
20-40 000  
habitants



1 200 mètres  
d'altitude



3219 hectares  
de superficie

Les périodes hivernales et estivales sont les plus chargées en termes d'activités professionnelles. Les intersaisons sont destinées à la préparation de ces deux temps forts annuels et pour privilégier les repos / congés des services. L'autre particularité tenant à sa situation transfrontalière, c'est aussi la voie d'accès de tous les Français de l'Est.



## VOS MISSIONS

### Activités Principales du Conducteur Navette Scolaire (H/F) :

- Conduire avec habilité et prudence le bus scolaire à l'intérieur de la commune, pour le transport des enfants à l'école primaire de CHATEL et au collège du val d'Abondance,
- Respecter les règles de circulation routière et de transport de personnes,
- Adapter sa conduite aux conditions météorologiques difficiles (pluie, neige, verglas, brouillard),
- Respecter un parcours et ses horaires,
- Appliquer la réglementation et les consignes de sécurité concernant les transports publics,
- Faire respecter l'ordre et le règlement intérieur dans le bus scolaire,

### L'organisation du travail :

- Travail uniquement en période scolaire : vous disposez de vos week-ends et des 16 semaines de vacances scolaires.
- Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 07h00 à 08h30 puis 15h45 à 17h30.
- Mercredi : 07h00 à 07h30 puis 12h à 12h30.

Tous les agents de la collectivité sont placés sous le contrôle de la Directrice Générale des Services.

## LE PROFIL QUE NOUS RECHERCHONS

### Compétences Techniques :

- Connaissance du code de la route ;
- Connaissance dans la conduite de transport en commun ;
- Organisation, rigueur et ponctualité ;
- Connaître les règlements et consignes en matière d'hygiène et de sécurité.

### Compétences Relationnelles :

- Amabilité et courtoisie avec les usagers du service ;
- Etre à l'écoute des enfants et de leurs besoins ;
- Rendre compte régulièrement à sa hiérarchie ;
- Avoir le sens du service public.

### Conditions requises :

- Titulaire du Permis D en cours de validité ;
- Titulaire de la FIMO-FCO Voyageurs à jour et de la Carte Qualification Conducteur ;
- Casier judiciaire vierge.

## CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA COLLECTIVITÉ

### avantages

- ➔ **Eléments de rémunération : Rémunération statutaire + Régime indemnitaire**
- ➔ **Mutuelle** : Participation de 20€ par mois à une mutuelle labellisée !
- ➔ **Adhésion au CNAS** (Comité d'Action Sociale) proposant des activités, voyages, accompagnements divers et variés...
- ➔ **Forfait mobilité durable** : de 100 à 300€ versé en cas de covoiturage, vélo... !
- ➔ **Amicale du personnel** : forfait de ski, réduction cinéma de Châtel, bon cadeau de fin d'année, organisation d'événements...



## ETES-VOUS MOTIVÉ-E ET PRET A TRAVAILLER AVEC NOUS ?

Adresser votre candidature (lettre + C.V. et photo) avant le **15 janvier 2024** à Monsieur le Maire de CHATEL  
- Hôtel de Ville - 109 Route du Centre - 74390 CHATEL ou par mail : [rh@mairiedechatel.fr](mailto:rh@mairiedechatel.fr)

CHATEL, le 8 décembre 2023

Nicolas RUBIN,  
Maire de CHATEL

